

Distribution: Restreinte
Original: Anglais

EB 99/66/R.30/Add.1
Point 10 de l'ordre du jour

28 avril 1999
Français



FIDA
FONDS INTERNATIONAL DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE
Conseil d'administration - Soixante-sixième session
Rome, 28-29 avril 1999

ACTIVITÉS PRÉVUES AU TITRE DES PROJETS

Depuis l'envoi du document EB 99/66/R.30 aux membres du Conseil d'administration, trois autres projets ont atteint un stade suffisamment avancé pour justifier leur inclusion dans l'annexe A de ce document. On trouvera ci-joint le résumé des projets en question.

ANNEXE A

Région: Afrique II	Pays: Ouganda
Nom du programme: Programme de modernisation de l'agriculture à l'échelon local	PNB par habitant ¹ : 300
Coût du programme (en millions de USD): 33,6	Population (en millions d'habitants) ¹ : 20,0
Prêt du FIDA (en millions de USD): À déterminer	Financeur extérieur principal ² : FIDA
Conditions de prêt proposées: Particulièrement favorables	Cofinanceur: Discussions en cours avec la Banque mondiale
Etat d'avancement: Formulation en cours	Institution chargée de l'évaluation prospective et administrateur du prêt: FIDA et à déterminer

Objectifs du programme

Le programme proposé a pour but d'augmenter les revenus des ménages ruraux pauvres dans le sud-ouest de l'Ouganda. Pour obtenir ce résultat, il stimulera l'activité économique et promouvra la modernisation de la petite agriculture dans la zone cible. Plus spécifiquement, il visera à: a) amener le secteur privé à aider la petite agriculture à s'orienter vers la commercialisation; b) aider les petits propriétaires en activité à s'organiser pour mieux accéder aux services ruraux (services techniques, financiers et commerciaux); c) améliorer durablement l'infrastructure rurale (surtout les réseaux routiers); et d) mettre le secteur public mieux en mesure de répondre aux besoins en matière de production identifiés par les ménages ruraux/groupes d'intérêt. Le programme consolidera aussi les résultats du projet de relèvement agricole de la région du Sud-Ouest financé dans le cadre du Programme spécial pour les pays de l'Afrique subsaharienne touchés par la sécheresse et la désertification.

Bénéficiaires du programme

Il s'agit d'une intervention sectorielle, appuyant dix districts totalisant environ cinq millions d'habitants. La population est rurale à plus de 90% et l'agriculture est la principale occupation. Les petits propriétaires constituent la majorité écrasante des ruraux. La plupart associent cultures vivrières destinées à la consommation domestique et cultures de rente (cultures vivrières et industrielles) et élèvent quelques animaux (essentiellement du bétail pour la production de lait). Les femmes du groupe cible jouent un rôle important dans les cultures vivrières et l'élevage, les activités de transformation et la conduite de petites entreprises. Le groupe cible comprendra des petits agriculteurs en activité vivant en région rurale et tirant leur subsistance de la production agricole, ainsi que des petits entrepreneurs ou candidats à l'entreprise et des associations commerciales assurant des services aux ménages ruraux. On estime que de 70 à 80 sous-comtés (soit un tiers environ des 196 sous-comtés), totalisant plus de 1,6 million de gens, bénéficieront directement de l'intervention du programme.

¹ Données de 1996. PNB exprimé en dollars des États-Unis.

² Financeur extérieur qui, à la demande du gouvernement, conduit la conception et la préévaluation préliminaire du projet ainsi que la mobilisation de ressources extérieures.

Composantes du programme

a) Commercialisation agricole, comportant trois sous-composantes:

- i) **Appui des services financiers ruraux** à savoir: a) deux banques commerciales (Cooperative Bank et Centenary Rural Development Bank) ayant pour mandat de desservir les secteurs ruraux et les clients ruraux pour leur permettre d'augmenter leurs fonds propres, d'étendre la couverture de leurs opérations et de développer les services financiers offerts; et b) intermédiaires assurant le microfinancement, qui recevront une formation commerciale et une préparation à la gestion.
- ii) **Appui technique des entreprises agricoles:** formation agricole du personnel et des agriculteurs, développement des compétences, système d'information technologique et commerciale, appui technique, réorientation du personnel de district qui devra s'adresser aux entreprises du secteur privé, aux ONG et à d'autres organisations pour la fourniture d'intrants et de services consultatifs.
- iii) **Développement de l'activité et amélioration des liaisons commerciales:** mobilisation et sensibilisation des communautés aux perspectives ouvertes par le développement et aux possibilités économiques; formation agro-commerciale du personnel de district pour compléter sa connaissance des techniques agricoles; formation adaptée aux besoins des groupes d'intérêt économique bénéficiaires; amélioration de l'information des groupes de bénéficiaires sur les activités engagées par des donateurs/ONG; tournées et participation des bénéficiaires à des ateliers et foires commerciales pour renforcer les liens avec le secteur privé, les ONG et d'autres parties prenantes; établissement d'une réglementation uniformisant les normes, au niveau des dépositaires notamment.

b) Développement de l'infrastructure rurale

Pour réduire les coûts de l'accès aux débouchés et stimuler l'activité économique dans la région, le programme financera la remise en état du réseau routier: la réfection de quelque 500 km de routes d'accès aux fermes et de 1 000 km de routes de desserte sera financée par un Fonds commun pour l'infrastructure rurale auquel les dix districts pourront faire appel sur une base concurrentielle. Après réfection, l'entretien des routes d'accès aux fermes sera à la charge des sous-comtés et des communautés concernées, tandis que l'entretien des routes de desserte de district devra être assuré par le district qui, en cas de besoin, pourra faire appel au fonds central. Le programme appuiera aussi la mise en place de l'infrastructure nécessaire au bétail, y compris l'installation d'approvisionnements en eau et la réfection des citernes utilisées pour les bains antiparasitaires. Les districts pourront prélever sur le Fonds pour l'infrastructure rurale pour l'achat, l'entretien et le remplacement de l'équipement. En ce qui concerne l'appui institutionnel, des activités de formation et un soutien logistique sont prévus. On pense que l'Association internationale de développement (IDA) financera cette composante.

c) Facilitation du programme

Le programme renforcera le Bureau de coordination entre donateurs dépendant du Ministère du Gouvernement local pour lui permettre d'améliorer la supervision: une équipe de facilitation du programme composée d'un facilitateur et d'un comptable sera basée à Kampala; un sous-groupe technique sera détaché du ministère central/compétent et basé dans la zone du programme (Mbarara).

Exécution du programme

Ce programme prévu pour six ans sera exécuté sous la responsabilité du Ministère du Gouvernement local et bénéficiera au départ de l'aide du Comité technique intérimaire du Plan pour la modernisation de l'agriculture (ou éventuellement du Comité de la politique agricole). Un sous-comité du Comité technique /de la politique agricole assurera la bonne exécution du programme dans le cadre national. Il fixera aussi les limites budgétaires des programmes de district. L'administration locale déterminera et exécutera les activités proposées au niveau du district, en tenant compte des directives des conseils de district et des plans de développement établis. L'administrateur principal sera chargé de la comptabilité. Au-dessous de ce niveau, les activités seront contrôlées par le conseil de sous-comté et exécutées sous l'autorité du chef de sous-comté.

Caractéristiques importantes

Ce programme a été établi dans le cadre du Plan gouvernemental pour la modernisation de l'agriculture et du plan d'éradication de la pauvreté. L'approche relativement souple est calquée sur la politique de décentralisation, et tient le plus grand compte du rôle et des fonctions assignés aux administrations locales. On recapitalisera les banques commerciales pour améliorer leur coefficient d'endettement et les mettre en mesure d'assurer toute une gamme de services financiers dans les régions rurales, en faisant appel à leurs fonds propres. La mise en place d'infrastructure destinée à des communautés ou à des groupes d'intérêt spécifiques fera appel à la participation. Enfin, le projet incitera le secteur privé à assurer des services aux petits propriétaires dans le cadre d'une série de partenariats avec des organismes du secteur public et des ONG.

Principaux problèmes

Il faudra poursuivre l'étude de deux problèmes importants au cours de la préévaluation: a) les modalités de souscription au capital-actions des deux banques; et b) le renforcement des mesures prises au niveau de l'organisation et de l'exécution.

Opérations antérieures du FIDA

Le FIDA a jusqu'à présent financé sur ses ressources organiques sept projets en Ouganda, dont quatre sont terminés et deux en cours d'exécution, un autre attendant de prendre effet. Son aide se monte à 76,18 millions de DTS à des conditions très favorables. À cela s'ajoute un don au titre du Programme conjoint Fonds de survie belge (FSB)/FIDA de 700 millions de BEF pour deux projets en cours et un projet terminé. Des négociations pour un quatrième projet financé par le Fonds de survie belge (équivalant à 2,97 millions de USD) sont prévues pour le début de mai 1999.

Région: Asie et Pacifique	Pays: Indonésie
Nom du programme: Programme de développement participatif intégré dans les zones non irriguées	PNB par habitant ¹ : 1 080
Coût du programme (en millions de USD): 25,0	Population (en millions d'habitants) ¹ : 197
Prêt du FIDA (en millions de USD): À déterminer	Financeur extérieur principal ² : FIDA
Conditions de prêt proposées: Particulièrement favorables	Cofinanceurs: Discussions en cours avec l'Australie et les Pays-Bas
Etat d'avancement: Formulation en cours	Institution chargée de l'évaluation prospective et administrateur du prêt: FIDA et BSP/ONU

Objectifs du programme

Il est de mieux en mieux admis que toute amélioration de l'autosuffisance et de la sécurité alimentaires passe par une nouvelle intensification de la culture de bas-fonds. Le programme proposé visera donc la mise en valeur des régions de culture pluviale où sont concentrés les agriculteurs pauvres. En s'appuyant sur les bons résultats du Projet d'agriculture pluviale à Java Est (Prêt 255-ID), le présent programme vise les objectifs suivants: a) augmenter les revenus et améliorer les conditions de vie des ménages pauvres de la région; b) promouvoir la conservation et l'amélioration des ressources naturelles; c) établir des groupes d'agriculteurs et d'agricultrices et renforcer ceux qui existent en vue de les rendre indépendants, capables de gérer leurs affaires et d'entreprendre leurs propres activités de développement; et d) contribuer à l'amélioration de la sécurité alimentaire au niveau des ménages et du pays.

Bénéficiaires du programme

Le programme couvrira neuf provinces où l'agriculture pluviale pourrait être fortement développée. Le FIDA appuiera les activités dans trois provinces³ de la région orientale qui, d'après les indicateurs d'avant la crise de 1996, sont parmi les plus pauvres du pays. Les activités viseraient 500 des villages les plus démunis (250 à Java-Est, 75 à Nusa Tenggara-Ouest et 175 à Nusa Tenggara-Est) (le choix sera confirmé par une enquête socio-économique). Environ 695 000 personnes, représentant 50% de tous les ménages des villages choisis, bénéficieront directement des interventions du programme. Des dons et du crédit sont prévus pour environ 5 000 groupes de femmes. L'infrastructure communautaire bénéficiera à une proportion plus importante de la population des villages.

Composantes du programme

a) Participation et développement communautaire

Il faudra promouvoir la constitution de groupements d'agriculteurs et d'agricultrices et renforcer ceux qui existent pour faire en sorte que tous les membres de la communauté participent à la détermination des activités prioritaires. Ce travail sera conduit par de petites équipes de trois animateurs détachés d'ONG associées au programme. Il aboutira à l'établissement du programme

³ Au cours de l'exécution du programme, on recherchera des financements supplémentaires pour les six autres provinces.

prioritaire pour hameaux et villages, prévoyant des activités individuelles et collectives. La communauté élira un animateur qui sera formé par l'agent de terrain. Le programme financera le recrutement d'agents de terrain supplémentaires, hommes et femmes, détachés d'ONG, la formation du personnel, l'achat de motocyclettes, de matériel de bureau essentiel et les dépenses de fonctionnement.

b) Développement de l'agriculture et de l'élevage

Les sous-composantes du programme appuieront: i) **la distribution de petit bétail** (caprins ou bovins) par rotation entre les groupes intéressés. Il est également prévu de financer la fourniture de services zoosanitaires améliorés, une assistance technique et des semences/plants d'espèces fourragères appropriées; ii) **le développement de la petite arboriculture**, par l'établissement de pépinières au niveau des districts et l'achat de plants à des pépinières du secteur public ou privé. Reprenant l'approche utilisée dans le projet de culture de l'anacardier, le FIDA fournira gratuitement, la première année, des plants, de l'engrais ou du compost organique et de petits outils; les années suivantes, du crédit sera prévu pour l'achat d'intrants organiques. Des prêts à court terme seront également consentis pour l'agriculture. Les activités de vulgarisation tiendront compte de l'expérience acquise dans le cadre du programme de gestion de la recherche agricole centrée sur les exploitants; iii) **essais, démonstrations et vulgarisation de technologies appropriées**, en faisant appel aux connaissances et aux ressources locales et en reprenant les techniques de culture déjà appliquées dans la région pour ménager les ressources naturelles; iv) **développement de l'agriculture et renforcement institutionnel**, par la fourniture d'allocations au personnel de vulgarisation travaillant au niveau du district et au-dessous, la formation aux technologies appropriées et aux méthodes de vulgarisation, des moyens de transport, un matériel simple, etc.

c) Services financiers ruraux et commercialisation

Des fonds seront prévus pour: i) la mise en place d'une opération d'épargne et de crédit reprenant les grandes lignes du Projet générateur de revenus pour les agriculteurs marginaux et les paysans sans terre qui fait appel au système bancaire formel. La Bank Rakyat Indonesia (BRI) fournira du crédit pour des activités sur l'exploitation et hors exploitation à des groupes de solidarité formellement constitués, tandis que de nouveaux groupes à Nusa Tenggara Ouest et à Nusa Tenggara Est recevront un capital d'amorçage sous forme de dons; ii) la formation d'agents de terrain d'ONG et de membres de groupes; iii) l'affectation de responsables du crédit à chaque bureau de district; la fourniture de motocyclettes, de fonds de roulement etc.; et iv) la promotion de groupes de commercialisation pour améliorer le pouvoir de négociation des agriculteurs, les former, les mettre au courant des débouchés, et leur fournir du crédit.

d) Les femmes et le développement

Le programme prévoira: i) des séances d'alphabétisation fonctionnelle et d'information à l'intention des femmes rurales; ii) des dons et du crédit pour les aider à entreprendre sur la ferme et en dehors des activités génératrices de revenus; iii) un appui institutionnel aux ONG exécutant la composante.

e) Infrastructure communautaire

Le programme financera l'amélioration des approvisionnements en eau de boisson, la réfection des routes villageoises existantes, l'amélioration et la remise en état d'autres infrastructures communautaires (par exemple les marchés locaux).

ANNEXE A

f) Appui institutionnel et gestion du programme

Le programme financera: i) la formation du personnel de l'organisme chargé des directives collectives pour la production agricole (Bimbingan Massal - BIMAS) et d'autres organisations et institutions associées à l'exécution; ii) des enquêtes socio-économiques, de l'équipement de bureau et des véhicules; et iii) les salaires et allocations du personnel des unités de coordination et de gestion du programme.

Exécution du programme

Ce programme prévu pour huit ans sera exécuté sous la responsabilité générale de BIMAS au Ministère de l'agriculture. Au niveau national un comité consultatif fournira des avis sur les grandes orientations et la stratégie. Les services assurant la coordination nationale et provinciale seront chargés de la représentation, de la gestion financière, du contrôle, du suivi et de l'évaluation. Les services de gestion du programme au niveau du district pourront confier l'exécution de certaines activités ou composantes à des organisations compétentes et expérimentées du secteur privé et public, ou à des ONG, mais ne se dessaisiront pas de la fonction gestion. La coordination sera maintenue avec la Banque mondiale et l'Australie qui ont des programmes en cours dans le même secteur.

Caractéristiques importantes

La promotion de l'agriculture organique, conformément à une politique récemment adoptée par le Ministère de l'agriculture à la suite de la crise, a augmenté le coût des intrants importés au point d'en rendre l'utilisation impossible. À noter aussi l'adoption d'une approche participative efficace par laquelle les ménages des hameaux détermineront les priorités de l'appui du programme; la décentralisation de la gestion au niveau des districts; le concours d'ONG, conformément aux politiques annoncées par le gouvernement, dans la mesure où il est indispensable pour assurer la durabilité des résultats et la participation de tous les intéressés.

Principaux problèmes

Au cours de l'évaluation prospective, les problèmes suivants seront abordés: i) finalisation des dispositions concernant le crédit; ii) achèvement de l'analyse institutionnelle de trois grandes ONG; et iii) reconfirmation des politiques de décentralisation et de l'implication des ONG.

Opérations antérieures du FIDA

Le FIDA a financé un total de dix projets (huit entrepris à son initiative et deux cofinancés) représentant un total de 155,09 millions de DTS. Cinq sont actuellement en cours d'exécution.

Région: Amérique latine et Caraïbes	Pays: Guatemala
Nom du programme: Programme de développement rural pour la région Nord-Est de Las Verapaces (PRODEVER)	PNB par habitant ¹ : 1 470
Coût du programme (en millions de USD): 24,0	Population (en millions d'habitants) ¹ : 11
Prêt du FIDA (en millions de USD): À déterminer	Financier extérieur principal ² : FIDA
Conditions de prêt proposées: Intermédiaires	Cofinanceur: Discussions en cours avec l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEC)
Etat d'avancement: Formulation en cours	Institution chargée de l'évaluation prospective et administrateur du prêt: FIDA et BSP/ONU

Objectifs du programme

Trente-six années de luttes armées ont dévasté le Guatemala. La guerre a aggravé la pauvreté et l'extrême pauvreté. La population rurale a particulièrement souffert en raison du grand nombre de victimes, d'une importante marginalisation et des déplacements de population dans le pays et hors des frontières. Dans le cadre des Accords de paix et de reconstruction signés par le Gouvernement du Guatemala et les forces rebelles en 1996, il a été décidé qu'une très haute priorité irait à la lutte contre la pauvreté rurale dans les régions les plus touchées par la guerre civile. À cet effet, le gouvernement a demandé au FIDA de financer un projet appuyant sa lutte contre la pauvreté rurale. L'objectif général du programme proposé sera de réduire la pauvreté parmi les indigènes des municipalités les plus pauvres des départements de Las Verapaces caractérisées par l'extrême vulnérabilité des ressources naturelles. Les objectifs spécifiques seront les suivants: i) augmenter les revenus des indigènes en promouvant et en appuyant des activités agricoles et non agricoles génératrices de revenus; ii) promouvoir et consolider les organisations paysannes pour renforcer les institutions locales; iii) démarginaliser le rôle joué par les femmes et assurer leur entière participation aux activités sociales et économiques du programme; iv) améliorer et préserver pour les générations futures la base de ressources naturelles en recourant à des pratiques compatibles avec la conservation des ressources; et v) promouvoir l'intégration des communautés rurales à l'économie nationale.

Bénéficiaires du programme

Le programme sera exécuté dans la partie nord du pays; il couvrira huit municipalités du département d'Alta Verapaz et quatre municipalités du département de Baja Verapaz. Le groupe cible sera composé de familles rurales pauvres dont le niveau de revenu est inférieur à 1,30 USD par personne et par jour (extrême pauvreté). Le programme bénéficiera directement à environ 16 000 familles rurales composées de i) producteurs sans terre et marginaux représentant environ 6 600 familles; et ii) producteurs pratiquant l'agriculture de subsistance et s'engageant dans l'agriculture commerciale, qui représenteront près de 9 400 familles.

Composantes du programme

a) Développement agricole durable:

Le programme: i) financera des activités de formation et l'amélioration du rendement des petits producteurs par des accords (*convenios*) avec des organisations de co-exécution et des prestateurs de services; ii) encouragera un programme de reboisement et de conservation des ressources naturelles sur les parcelles des paysans; et iii) appuiera l'amélioration des systèmes de commercialisation et des micro-entreprises rurales.

b) Services financiers ruraux

Le programme renforcera les services financiers ruraux afin de mobiliser l'épargne et de fournir du crédit aux familles rurales. Il comportera deux sous-composantes: i) **renforcement du système financier rural**, ce qui implique: a) un appui à la mobilisation de l'épargne des familles paysannes; b) la création de banques villageoises (petits fonds renouvelables d'épargne et de crédit gérés par la communauté elle-même); c) le financement d'opérations de microcrédit appuyant de petites activités génératrices de revenus par la constitution de groupes de solidarité; et d) le renforcement des institutions financières intermédiaires pour les mettre en mesure de développer leurs services en milieu rural et d'assouplir leurs modalités de fonctionnement compte tenu des besoins particuliers des petits producteurs; et ii) **un fonds de crédit** pour cofinancer des investissements productifs, des groupes de commercialisation et des micro-entreprises rurales. Le fonds de crédit sera acheminé par la Banque de développement rural (BANRURAL).

c) Investissements socio-économiques

La composante appuiera les initiatives prises au niveau de la communauté par les groupes les plus désavantagés. Elle financera la remise en état et l'entretien de routes rurales et de petits ouvrages facilitant l'accès aux communautés et les transports. Elle appuiera les initiatives locales visant à améliorer la sécurité alimentaire et favorisera les activités à forte intensité de main-d'oeuvre entreprises par les groupes les plus défavorisés.

d) Promotion du programme et information

Dans le cadre de cette composante, il faudra informer les communautés des objectifs et des activités du programme. Il faudra aussi renforcer les groupements locaux, formels et informels, qui devront déterminer leurs besoins, présenter des initiatives et s'impliquer activement dans l'exécution du programme.

e) Coordination du programme

Le programme appuiera l'établissement d'une unité de coordination, qui orientera, dirigera et coordonnera l'exécution avec l'aide d'un système de programmation et de suivi. La composante financera aussi l'évaluation des résultats.

Exécution du programme

Ce programme prévu pour huit ans sera exécuté sous la responsabilité du Fonds national pour la Paix (Fondo Nacional para la Paz – FONAPAZ) avec la participation du Ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la nutrition. Le Ministère des finances sera responsable de l'acheminement des fonds budgétaires de contrepartie et des ressources extérieures destinés à FONAPAZ. Les activités seront exécutées par les bénéficiaires eux-mêmes et leurs organisations qui, à leur tour, concéderont

ANNEXE A

des services techniques et financiers à des particuliers ou à des entreprises travaillant dans la zone du programme (coopératives, ONG, cabinet conseil, ou consultants).

Caractéristiques importantes

Le programme innove en proposant une préparation très progressive, conduite au départ avec l'aide du personnel du programme, pour amener le groupe cible à présenter des propositions, à les justifier, à les classer par ordre de priorité, et à demander leur financement dans le cadre d'accords avec des organisations du secteur public et privé. On procédera en trois grandes étapes: a) mise en place (trois ans, avec l'appui d'une campagne d'information et de promotion); b) développement des activités (trois ans); et c) consolidation des résultats (deux ans). Pour l'exécution on utilisera l'approche dite à la carte qui permet à l'unité de coordination du programme d'aider les bénéficiaires à identifier et à choisir parmi les services proposés au menu ceux dont ils ont besoin prioritairement; et aux organismes de co-exécution de mettre en oeuvre les opérations prévues dans le cadre d'accords. Enfin, la décentralisation permettra de confier les responsabilités de l'exécution aux bénéficiaires, ce qui leur assurera la maîtrise du programme et garantit la pérennité des opérations.

Principaux problèmes

Au cours de la préévaluation, les problèmes suivants seront abordés: a) présentation par FONAPAZ du budget nécessaire pour la première année du programme; b) mécanismes de coordination pour l'établissement d'accords avec des organisations travaillant déjà dans les départements de Las Verapaces; c) évaluation et établissement de mécanismes de coopération avec de potentiels intermédiaires financiers de premier rang, et préparation d'une réglementation du crédit d) évaluation de la méthode à suivre pour appliquer l'accord de fonds fiduciaires FONAPAZ-BANRURAL à la gestion des fonds de crédit assurée par BANRURAL, l'institution financière de deuxième rang. .

Opérations antérieures du FIDA

Le FIDA a approuvé quatre projets (trois projets entrepris à son initiative et un projet cofinancé par lui) totalisant 25,88 millions de DTS. Deux sont en cours d'exécution.